

Coopération intermunicipale en Abitibi-Ouest : Dix municipalités regroupent leurs services de sécurité incendie.

La Sarre, le 15 novembre 2023 – En novembre, les municipalités de La Sarre, Duparquet, Dupuy, Gallichan, Sainte-Hélène-de-Mancebourg, Poularies et les quatre municipalités membres de la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon, soit Macamic, Authier, Authier-Nord et Chazel, ont signé une entente intermunicipale confiant des mesures de protections et de prévention à la Ville de La Sarre.

Ce regroupement permettra d’optimiser les ressources intermunicipales de différentes façons :

- Rassembler la direction sous la gouverne d’une équipe de gestionnaires à temps plein;
- Réduire les doublons de structure administrative;
- Uniformiser les conditions de travail des 80 pompiers et pompières;
- Maximiser le nombre de personnes disponibles de jour sur le territoire;
- Uniformiser la prévention des incendies sur l’ensemble du territoire desservi;
- Améliorer le niveau de résilience des municipalités lors de mesures d’urgence;
- Standardiser le mode d’opération au sein des différentes casernes;
- Structurer la coordination de la sécurité civile.

Les municipalités signataires profiteront donc d’une fourniture de services par la Ville de La Sarre. Celle-ci deviendra responsable de la gestion du service unifié, en collaboration avec les neuf autres municipalités concernées, qui siègeront à un comité consultatif intermunicipal. Les municipalités demeureront toutefois responsables de leurs casernes et de leurs équipements roulants, alors que le reste de l’équipement sera mis en commun dans le service regroupé.

Pour les maires et mairesses, ce regroupement est la voie privilégiée à la suite du diagnostic de la firme Icarium. En effet, ce rapport recommande la mise en commun des ressources comme solution à des défis de gestion, notamment ceux associés à l’attraction et la rétention du personnel en sécurité incendie, ainsi qu’à l’amélioration du niveau de service offert à la population de la MRC d’Abitibi-Ouest par les pompiers et pompières des différentes casernes.

« Nous croyons, a mentionné le maire de La Sarre, Yves Dubé, qu’il sera plus facile de faire face aux enjeux actuels et futurs associés à la gestion de la sécurité incendie et de la sécurité civile dans l’ensemble de nos municipalités. Cette association permettra d’améliorer la qualité du service, tout en aidant nos services de sécurité incendie à se restructurer avec une vision à long terme, dans le respect des normes en vigueur au Québec. »

Le directeur du Service de prévention des incendies de La Sarre héritera de la tâche d’orchestrer l’organisation des activités du Service de sécurité incendie intermunicipal et de mettre en œuvre les recommandations du rapport de la firme Icarium.

Il est à parier que plusieurs autres municipalités suivront le mouvement au cours des prochaines années puisque la *statu quo* n’est plus une option : trop d’enjeux sont présents et d’autres se surviendront. La seule certitude que nous avons, c’est que le changement fera partie de notre réalité. La coopération est un gage de succès!

- 30 -

Source : Isabelle D’Amours, Directrice générale
819 333-2282, poste 224 - idadours@ville.lasarre.qc.ca

Entrevue : Yves Dubé, Maire